

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 812 décernant la médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française aux sous-officiers indigènes et aux tirailleurs du B. T. S. n° 1.

n° 812

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
6 novembre 1941

Numéro JO
n° 540 du 30/11/1941

Date du numéro
30 novembre 1941

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 26 juin 1941 portant création de la médaille dite « du Mérite de l'Afrique-Noire française ».

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— La médaille du Mérite de l'Afrique-Noire française est décernée aux sous-officiers indigènes et aux tirailleurs du bataillon de tirailleurs sénégalais n° 1 dont les noms suivent : Dande Lolo, sergent; Dioronto, sergent; N'Diaye Alioum, caporal; Nimma Moussa, caporal; Faramourou Ronde, caporal; Dialta (Bernard), caporal; Bayoro, caporal; Maidaoua, tirailleur de 1re classe; Fa va Manino, tirailleur de 1re classe; Bouha Fofara, tirailleur de 1e classe; Pinga Ronde, tirailleur de 1re classe; Amadi Demba, tirailleur de re classe; Dian Boye, tirailleur de 1 re classe. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

NOUAILHETAS.